MobiliSud

RURALITÉ • MOBILITÉ • LIBERTÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Perspectives 2026



Asbl MOBILISUD
Square Brigade Piron 3 – 5500 Dinant
www.mobilisud.be
0800/37.309
contact@mobilisud.be
BCE 0650.599.190

MobiliSud
RURALITÉ • MOBILITÉ • LIBERTÉ

Table des matières

I. PRÉSENTATION DE MOBILISUD ____ 1

II. ACTIONS DE PROMOTION ____ 3

III. PROJET DES CENTRALES LOCALES DE MOBILITÉ ____ 6

IV. SERVICE GUICHET D'INFORMATION MOBILITÉ ____ 7

1. Objectif du service ____ 7

2. Rôle de coordination du secteur ____ 7

3. Deux numéros verts ____ 8

4. Méthode : Pyramide inversée ____ 8

5. Chiffres 2025 ____ 9

Nombre de demandes et nombre d'appels ____ 9
Répartition des demandes par motifs ____ 11
Répartition des demandes par communes ____ 13
Aboutissements des demandes ____ 15

V. SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE ____ 17

1. Objectif du service ____ 17

2. Conditions d'accès au service ____ 17

3. Merci aux chauffeurs volontaires ____ 17

4. Chiffres 2025 ____ 18

Nombre de trajets réalisés ____ 18
Répartition des trajets récurrents et occasionnels ____ 18
Délai pour rechercher une solution de mobilité ____ 19
Répartition des trajets par communes ____ 20
Répartition des bénéficiaires par communes ____ 21
Répartition des bénéficiaires par âges et par genres ____ 22

VI. SERVICE D'AUTO-ÉCOLE À TARIF SOCIAL ____ 23

VII. SERVICE RÉFÉRENT MOBILITÉ ____ 26

1. Formations à la Mobilité douce dans les écoles ____ 27

2. Etudes des besoins en mobilité ____ 29

VIII. CONCLUSION ____ 31

IX. PARTENAIRES ____ 33

I. Présentation de Mobilisud

Rappelons le contexte sociétal dans lequel se développent les activités de MobiliSud, association active sur tout le territoire de l'arrondissement de Dinant :

Au regard des impératifs de rentabilité de notre société actuelle, force est de constater que les services les plus élémentaires (magasins, médecins, pôles économiques, écoles, activités sportives, culturelles et sociales…) sont de moins en moins présents dans les zones à faible densité de population. Dans ces conditions, la mobilité est devenue un enjeu primordial en milieu rural, gage d'épanouissement et de bien-être pour les individus. Malheureusement, avec la disparition progressive des transports publics tels que le train et le bus, l'accès à la mobilité dans les zones rurales se résume trop souvent à l'accès à la voiture personnelle, lui-même corrélé à une capacité financière et/ou physique, créant ainsi des inégalités sociales toujours plus grandes en termes de santé, de travail, d'éducation, de culture, et plus généralement d'intégration de l'individu dans la société.

Face à ce lourd constat, des solutions de mobilité doivent être mises en place. Depuis sa création en 2016, les services proposés par MobiliSud participent à ces solutions. Nos actions s'orientent aujourd'hui sur 4 axes :



1. GUICHET D'INFORMATION MOBILITÉ

Nous gérons une centrale d'appels (0800) accessible tous les jours ouvrables de la semaine. Grâce à un inventaire précis et sans cesse mis à jour des opérateurs de transports sur le territoire, nous mettons notre bonne connaissance du secteur de la mobilité au service de chaque citoyen, et mettons tout en œuvre pour trouver une solution aux multiples besoins de déplacements.

2. TRANSPORT DES PERSONNES À LA DEMANDE

Malheureusement, dans bien des cas, aucune solution ne peut être trouvée parmi les services préexistants. Quelle que soit la raison du déplacement, quel que soit le jour ou l'heure du déplacement, nous réalisons le trajet demandé, grâce à notre pool de chauffeurs volontaires (trajet assuré dans 97% des cas). Nous apportons ainsi une solution physiquement et financièrement accessible pour les personnes précarisées et isolées.

3. AUTO-ÉCOLE À TARIF SOCIAL

Nous proposons un accompagnement aux personnes fragilisées ainsi qu'aux jeunes souhaitant obtenir leur permis de conduire, théorique et pratique.

4. RÉFÉRENT MOBILITÉ

L'arrondissement de Dinant étant une zone fort étendue, nous sommes conscients de la spécificité de chaque territoire et souhaitons développer des projets de mobilité innovante correspondant aux besoins de chaque localité. Il s'agit dans un premier temps d'analyser les besoins en mobilité, de réfléchir ensuite aux meilleures solutions à y apporter, pour enfin passer à l'action sur le terrain.

II. Actions de promotion

Nous avons en 2025 entamé une réflexion de fond sur la communication de l'Asbl, dans l'objectif de mieux faire connaitre notre service et de professionnaliser notre image.

Grâce à un subside obtenu auprès d'*Action Vivre Ensemble*, nous avons en début d'année 2025 collaboré avec un infographiste afin de moderniser notre identité visuelle : création d'un nouveau logo, conception d'affiches et de flyers, ainsi que de supports de communication (bannière, roll-ups, beach-flags).

Avec cette nouvelle image modernisée, nous avons réalisé plusieurs actions de promotion :

- Participation à plusieurs évènements locaux, afin de présenter les services Mobilisud et d'aller à la rencontre du public cible (personnes âgées, adultes isolées, jeunes en manque de référent…), pour qui le contact social est essentiel :
 - **26mars :** Présentation à la CSC Seniors de Bouge
 - **9 mai :** Animation d'un atelier mobilité chez *Espaces* à Ciney
 - **20 mai :** Présentation au Café papotes de Dinant
 - **24 juin :** Stand à la Donnerie de Houyet
 - **23 septembre :** Présentation au CCCA de Havelange
 - **13 octobre :** Présentation au CCCA de Houyet
- Diffusion massive de nos nouvelles affiches et nouveaux flyers :
 - Placardage d'affiches et dépôt de flyers dans les lieux d'intérêt des villages de nos 6 communes adhérentes (CPAS, administrations communales, cabinets médicaux, pharmacies, petits commerces, églises, etc.).
 - Réalisation de toutes-boîtes en mai 2025 pour diffuser nos flyers dans les zones les moins sollicitées par nos services : communes de Houyet et d'Havelange.
- Renforcement des liens avec les institutions et organisations locales pouvant relayer nos services (par exemple : Maison des Jeunes, Homes et Résidences, centres de formations pour adultes, etc.), via un emailing de présentation de notre Asbl, ainsi que des rencontres individuelles.

En 2026, nous prévoyons de continuer sur cette bonne lancée en nous penchant plus spécifiquement sur notre communication en ligne. Nous souhaitons rénover notre site web ainsi qu'activer les réseaux sociaux.


Prenez le tournant de la solidarité
MobiliSud
DEVENEZ
chauffeur volontaire
Défraiement au kilomètre
Assurance Omnium
Besoin d'une solution pour vos déplacements ?
Contactez-nous
0800 37 309 // contact@mobilisud.be // www.mobilisud.be
La mobilité est un droit
0800/37.309
LA SOLUTION
à vos besoins de déplacements
Prix démocratiques
Envie de devenir chauffeur volontaire ?
Contactez-nous
contact@mobilisud.be // www.mobilisud.be


MobiliSud
RURALITÉ • MOBILITÉ • LIBERTÉ
Prenez le tournant de la solidarité
La mobilité est un droit
0800/37.309
DEVENEZ
chauffeur volontaire
LA SOLUTION
à vos besoins de déplacements
Prix démocratiques

CLM-DT

Centrale Locale de Mobilité
Arrondissement Dinant

III. Projet des Centrales Locales de Mobilité

A l'initiative du Ministre de la Mobilité, 8 Centrales Locales de Mobilités (CLM) ont été créées, dans l'objectif d'aider au mieux le citoyen et de mieux coordonner le secteur du Transport de Personnes à la Demande sur le territoire wallon. Mobilisud est, depuis 2022, la Centrale Locale de Mobilité pour le territoire de l'arrondissement de Dinant.

Les missions de chaque CLM sont les suivantes :

- Réaliser l'inventaire des services de mobilité présents sur leur territoire et le tenir à jour.
- Organiser et gérer la centrale téléphonique locale du Numéro Vert régional unique, en garantissant une réponse adaptée et proche du demandeur.
- Jouer un rôle d'éducation permanente auprès de la population pour promouvoir la mobilité durable et alternative à l'usage individuel de l'automobile.
- Alimenter et faire évoluer les outils informatiques communs (notamment, l'outil de planification *CitiMoov*).
- Promouvoir l'outil de planification *CitiMoov* auprès des opérateurs de Transport à la Demande sur leur territoire, accompagner ces opérateurs dans le processus d'intégration à l'outil et être pour ces opérateurs le référent en matière d'utilisation de l'outil.
- Entretenir un réseau de partenaires et développer des partenariats avec les opérateurs de Transport à la Demandes présents sur leur territoire.
- Etablir un partenariat avec les Communes et jouer un rôle d'éducation permanente auprès des Services de Mobilité et des élus locaux afin de contribuer au développement du secteur de Transport à la Demande sur leur territoire.

En 2025 et 2026, Mobilisud a et continuera d'assurer toutes les missions liées à ce rôle de Centrale Locale de Mobilité de l'Arrondissement de Dinant (CLM-DT).

IV. Service Guichet d'Information Mobilité

1. Objectif du service

Des initiatives de mobilité sur le territoire, il y en a peu, mais il en existe tout de même. Cependant, celles-ci sont souvent peu connues par le public et peu coordonnées entre-elles. Il est donc parfois difficile, pour un citoyen non averti ou non familiarisé avec les nouvelles technologies, de trouver, seul, le transport le plus en adéquation avec son besoin.

L'objectif de ce Guichet d'Information Mobilité est de renseigner et d'aider chaque citoyen à trouver la meilleure solution à son besoin de mobilité.

Chaque citoyen peut donc nous contacter, par téléphone (numéros verts gratuits) ou par email. Nous mettons alors notre bonne connaissance du secteur de la mobilité à son service, et mettons tout en œuvre pour trouver une solution à son besoin de déplacement.

2. Rôle de coordination du secteur

Nous assurons un rôle de coordination entre les multiples opérateurs du secteur, ayant chacun leurs publics cibles, leurs critères d'accès, leurs horaires ou encore leurs zones territoriales. Afin de trouver la solution qui corresponde le mieux aux besoins de mobilité des citoyens, nous collaborons avec ces multiples partenaires proposant une offre de mobilité sur notre territoire :

- **Opérateurs de transport structurant** (bus et train)
- **Opérateurs de transport social** (taxis sociaux, Maisons de la Croix-Rouge, mutualités, service social CHU, Fonds Emile Salamon, CapN, etc.)
- **Opérateurs de transports médico-sanitaires**
- **Opérateurs d'accompagnement et maintien au domicile** (services d'aides-familiales et titres-services)
- **Opérateurs de location ou partage de véhicules**
- **Opérateurs de location deux roues** court/moyen/long terme (vélo, trottinette, scooter)

Au total, sur l'année 2025, nous avons répertorié 55 partenaires mobilité sur le territoire de l'arrondissement.

Pour renseigner au mieux et de la manière la plus complète possible, les conseillers Call Center doivent sans cesse se tenir informés de ce qui existe et ce qui change en termes de solutions de mobilité sur le territoire. Pour cela, nous avons développé un outil que nous appelons « Le Cadastre de la Mobilité ». Il s'agit d'un inventaire complet et détaillé de tout ce qui existe en termes de mobilité sur l'arrondissement de Dinant.

3. Deux numéros verts

Depuis que nous sommes agréés Centrale Locale de Mobilité par le SPW, ce service est ouvert, totalement gratuitement, à tous les citoyens des 15 communes de l'arrondissement de Dinant.

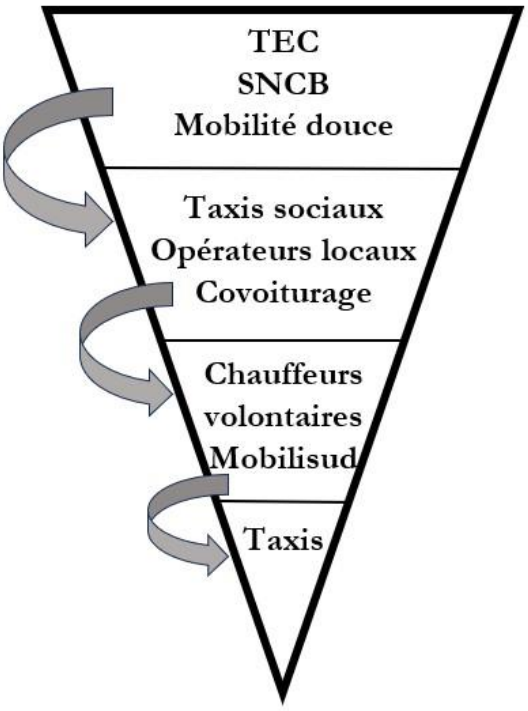
A ce jour, les citoyens peuvent nous contacter par téléphone via deux numéros verts :

- 0800/37.309 : numéro initié par Mobilisud depuis la naissance du service en 2016.
- 0800/54.621 : numéro initié par la Région Wallonne, et commun à toutes les Centrales Locales du Mobilité wallonnes. En fonction du code postal encodé par l'appelant, celui-ci est redirigé vers la Centrale Locale de Mobilité de son territoire.

A ce jour, la majorité des appels nous parviennent via le numéro Mobilisud, d'une part parce qu'il est connu depuis de nombreuses années, et d'autres part, parce qu'aucune promotion du numéro vert wallon n'a encore été réalisée. En 2026, une large promotion du numéro vert wallon est prévue, ce qui devrait faire considérablement augmenter le nombre d'appels. Il sera nécessaire de se préparer pour faire face à cette augmentation.

4. Méthode : Pyramide inversée

Il est important d'orienter le citoyen vers une solution de mobilité qui lui convienne, mais également qui, d'une part, sera financièrement la plus abordable, et d'autre part, constitue une mobilité durable. Pour cette raison, les conseillers tentent de trouver une solution en gardant à l'esprit la pyramide inversée ci-contre.



5. Chiffres 2025

Nombre de demandes et nombre d'appels

En 2025, nous avons recensé un total de 5 748 demandes, qu'elles aient été reçues par téléphone ou par e-mail, soit une moyenne de 110 demandes par semaine.

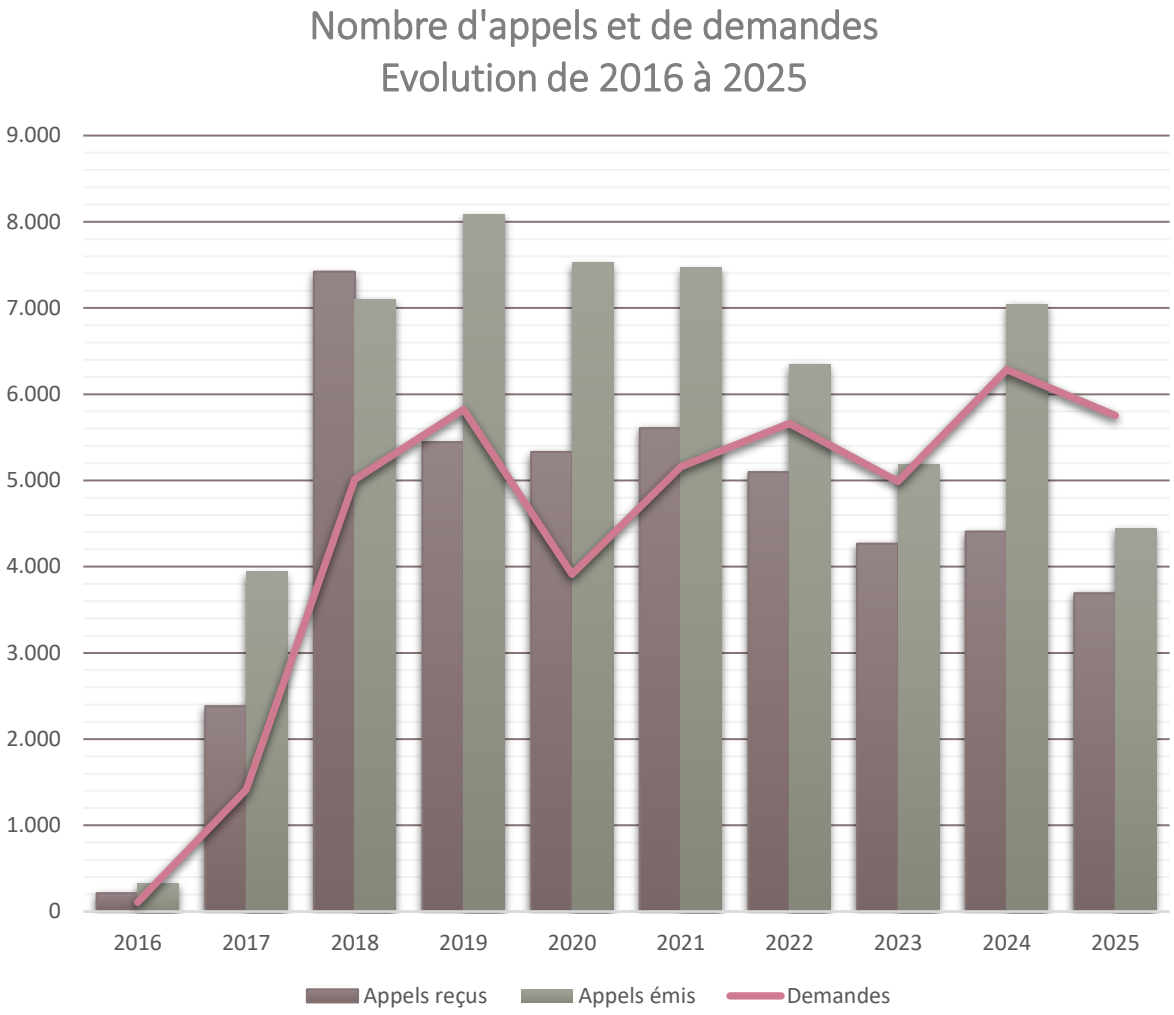
Ce chiffre représente une diminution de 8% par rapport à l'année 2024, où la moyenne était de 120 demandes hebdomadaires. Cette légère diminution doit être nuancée par les chiffres incroyablement hauts de 2024, puisque rappelons-nous que 2024 avait enregistré une hausse de 26% par rapport à 2023. Comparativement à 2023, l'année 2025 a enregistré une hausse de 15% des demandes.

Il est difficile d'expliquer avec certitude les raisons de ces variations, d'autant plus que les chiffres peuvent varier d'une année à l'autre en fonction de l'arrivée ou du départ de certains bénéficiaires utilisant nos services de manière récurrente (par exemple : dialyses, séances de rééducation, etc.).

Le nombre de demandes reste important et met en évidence la persistance des problématiques de mobilité dans les zones rurales. La mobilité est un enjeu croissant pour les communes de notre territoire, confirmant ainsi la pertinence et la nécessité de services tels que *Mobilisud*. Elle souligne également l'importance de développer de nouvelles solutions répondant aux besoins de mobilité grandissants des citoyens ruraux.

Le nombre d'appels reçus en 2025 a légèrement diminué par rapport à 2024, avec 3 692 appels enregistrés, soit une moyenne de 71 appels par semaine en 2025, contre 85 en 2024. Cette diminution du nombre d'appels reçus est simplement le reflet d'une évolution des mentalités, des modes de communication et de fonctionnement, que l'on constate depuis 2021. De plus en plus de demandes nous sont en effet désormais faites non plus par téléphone, mais par email. Pour raison d'efficacité, les organismes tels que maisons de repos ou centres d'accueil ont également désormais pris l'habitude de programmer plusieurs trajets en une seule demande.

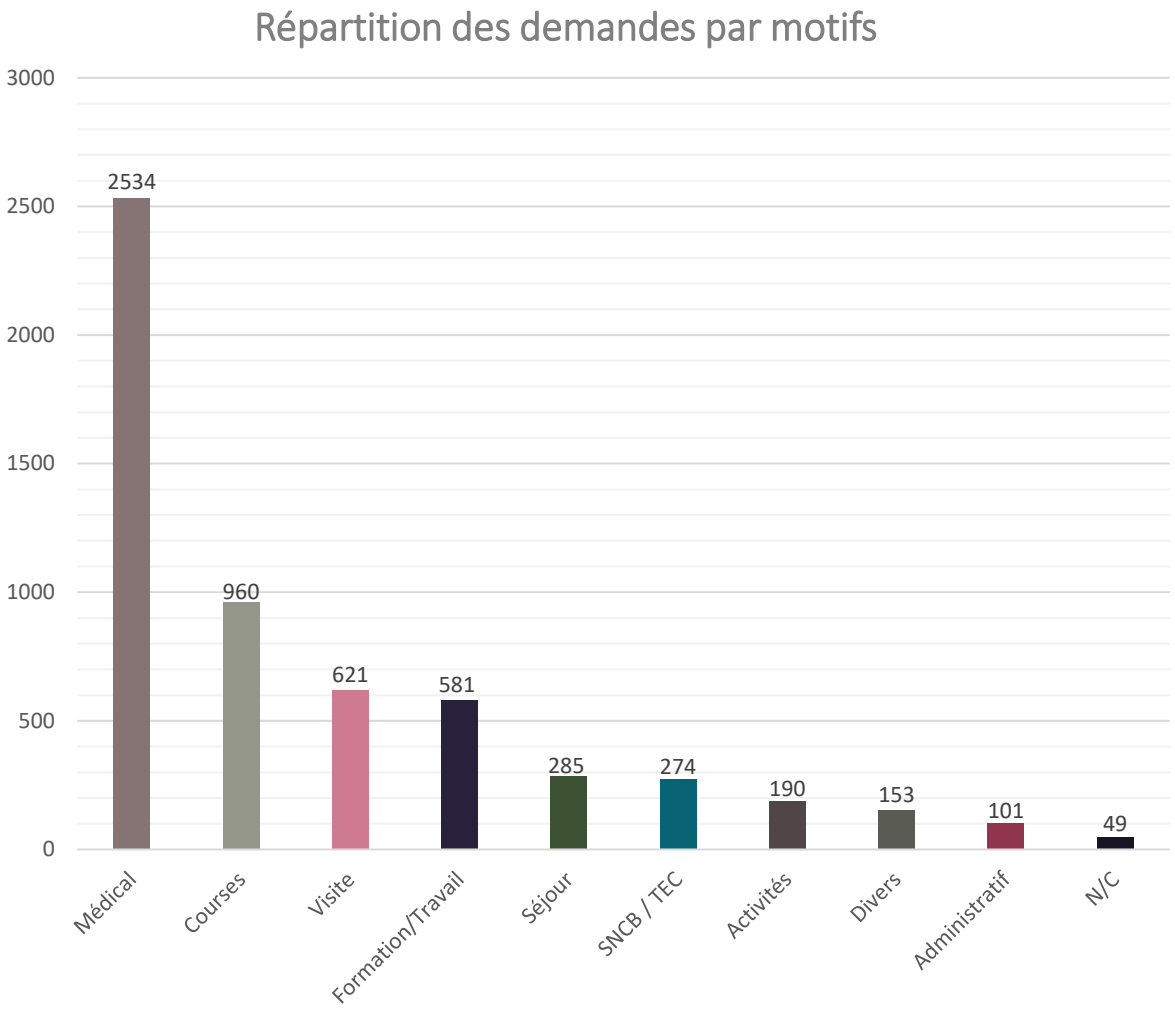
Le nombre d'appels émis a quant à lui connu en 2025 une diminution significative. En 2025, nous avons effectué 4.447 appels, soit une moyenne de 86 appels par semaine, marquant une diminution de 37 % par rapport à 2024. Cette diminution n'est autre que le reflet de l'application d'une méthode interne de travail impliquant le recourt aux mails de manière beaucoup plus systématique.


Nombre d'appels et de demandes
Evolution de 2016 à 2025
9.000
8.000
7.000
6.000
5.000
4.000
3.000
2.000
1.000
0
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025
Appels reçus
Appels émis
Demandes

Répartition des demandes par motifs

En 2025, les raisons des demandes de déplacements restent globalement similaires à celles de 2024. La majorité des sollicitations concernent des déplacements pour raisons médicales :

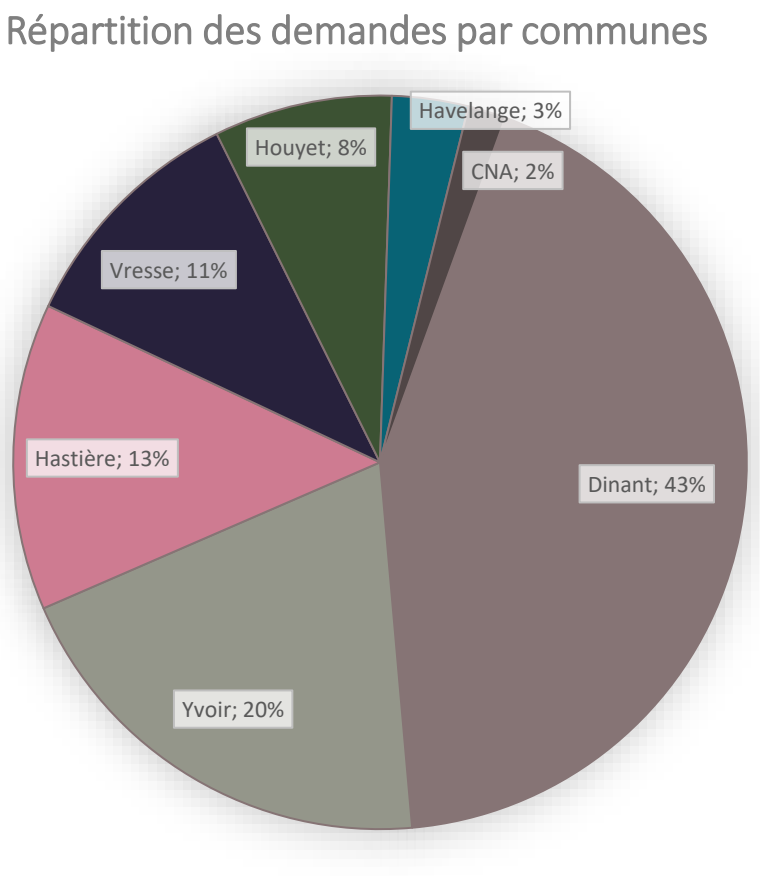
- 2 534 demandes (44%) étaient des besoins de déplacements pour raisons médicales.
- 960 demandes (16%) étaient des besoins de déplacements pour effectuer des courses.
- 621 demandes (11%) étaient des besoins de déplacements pour réaliser des visites, donc conserver un lien social.
- 581 demandes (10%) étaient des besoins de déplacements pour se rendre en formation ou au travail.
- 285 demandes (5%) étaient des besoins de déplacements pour réaliser des trajets entre deux lieux de vie.
- 274 demandes (5%) étaient des besoins de déplacements pour emprunter les transports en commun.



- **Médical** : médecin, dentiste, kiné, psy, chimio, dialyse, radio, examen médical, vaccination, pharmacie, optique, vétérinaire, entrée ou sortie d'hospitalisation, entrée ou sortie de centre de revalidation…
- **Courses** : alimentaire et non alimentaire.
- **Visite** : visite à la famille ou à des amis, visite dans une maison de repos, visite d'un enfant placé, visite au cimetière…
- **Formation/travail** : trajets vers/depuis une école, un centre de formation, le lieu de travail, un entretien d'embauche, un centre d'examen du permis de conduire…
- **Séjour :** transferts entre deux lieux de vie, tels que : garde alternée, internat, centre de vie pour personnes porteuses d'un handicap, entrée ou sortie de maison de repos, entrée ou sortie de résidence-services…
- **SNCB/TEC** : depuis ou vers un arrêt de bus ou une gare.
- **Activités** : culturelles, sportives, sociales, loisirs, telles que : aller à la bibliothèque, à la salle de sport, à la piscine, voir un spectacle, au cinéma, participer à une activité, partir en voyage, stage enfants…
- **Administratif** : avocat, notaire, administration communale, syndicat, mutuelle, banque, élection, tribunal…
- **Divers** : visite d'appartements, Recyparc, déménagement, esthéticien, coiffeur, toilettage…
- **Non communiqué**

Répartition des demandes par communes

S'agissant de la provenance de ces 5.748 demandes reçues, la répartition par communes de l'arrondissement reste assez similaire à l'année 2024.



*CNA : Communes Non Adhérentes au service TAD Mobilisud.

Nous constatons que seulement 2 % des demandes émanent des citoyens des 9 communes non adhérentes à Mobilisud (Bièvre, Gedinne, Beauraing, Onhaye, Anhée, Hamois, Ciney, Somme-Leuze et Rochefort), quand bien même ce service leur est accessible gratuitement.

Ce constat n'est pas surprenant. En effet, pour ces communes, le service est peu connu, puisque la Région Wallonne n'a pas encore réalisé de promotion massive des Centrales Locales de Mobilité et du numéro vert wallon. Tandis que les autres communes, adhérentes à Mobilisud (Yvoir, Hastière, Houyet, Dinant, Vresse-sur-Semois et Havelange), connaissent déjà bien ce service, puisque Mobilisud en a réalisé une promotion.

Cette large promotion devrait être faite par la Région Wallonne en 2026-2027, ce qui, plus que probablement, devrait modifier considérablement la répartition par communes des demandes reçues.

Même si Dinant reste la commune comptabilisant le plus de demandes, notons tout de même une belle diminution par rapport à 2024 : En 2025, Dinant représente 43% des demandes, contre 51% en 2024. Par rapport à 2024, nous avons en 2025 comptabilisé en effet 718 demandes en moins sur Dinant.

La représentativité importante de Dinant s'explique partiellement par le fait que le nombre de citoyens à Dinant est bien plus élevé que dans les autres communes. Cependant, même si l'on adapte les chiffres au prorata de la population, le nombre de demandes reçues de Dinant est sur-représenté (pour des chiffres plus détaillés, voir tableau en page 20). Nous pouvons supposer que cela s'explique par deux éléments :

- Forte promotion locale : les services de la Ville de Dinant (PCS, CPAS, bulletins communaux, etc.) jouent un rôle actif dans la communication autour du Guichet d'Information Mobilité. Nous ne pouvons qu'inviter les autres communes à réaliser une large promotion du service auprès de leurs citoyens.
- Absence d'alternative locale : contrairement aux autres communes, Dinant ne dispose pas d'un service de transport à la demande local (taxi social). Dans les autres localités, nous supposons donc qu'une partie des citoyens se tourne directement vers ces services, ce qui réduit la demande auprès du Guichet d'Information Mobilité de Mobilisud.

Il convient cependant de souligner que comparer les communes entre elles reste complexe. Outre le nombre d'habitants, plusieurs facteurs influencent les besoins en mobilité :

- La présence et la qualité de l'offre en transports en commun
- Le profil sociodémographique des citoyens (âge, revenus, etc.)
- Le caractère urbain ou rural du territoire concerné

Ces éléments doivent être pris en compte pour une analyse plus approfondie des disparités observées.

Aboutissements des demandes

Nous ne sommes pas peu fiers de constater qu'un nombre très faible des demandes n'ont pas trouvé de solution (seulement 2,4% des demandes) :

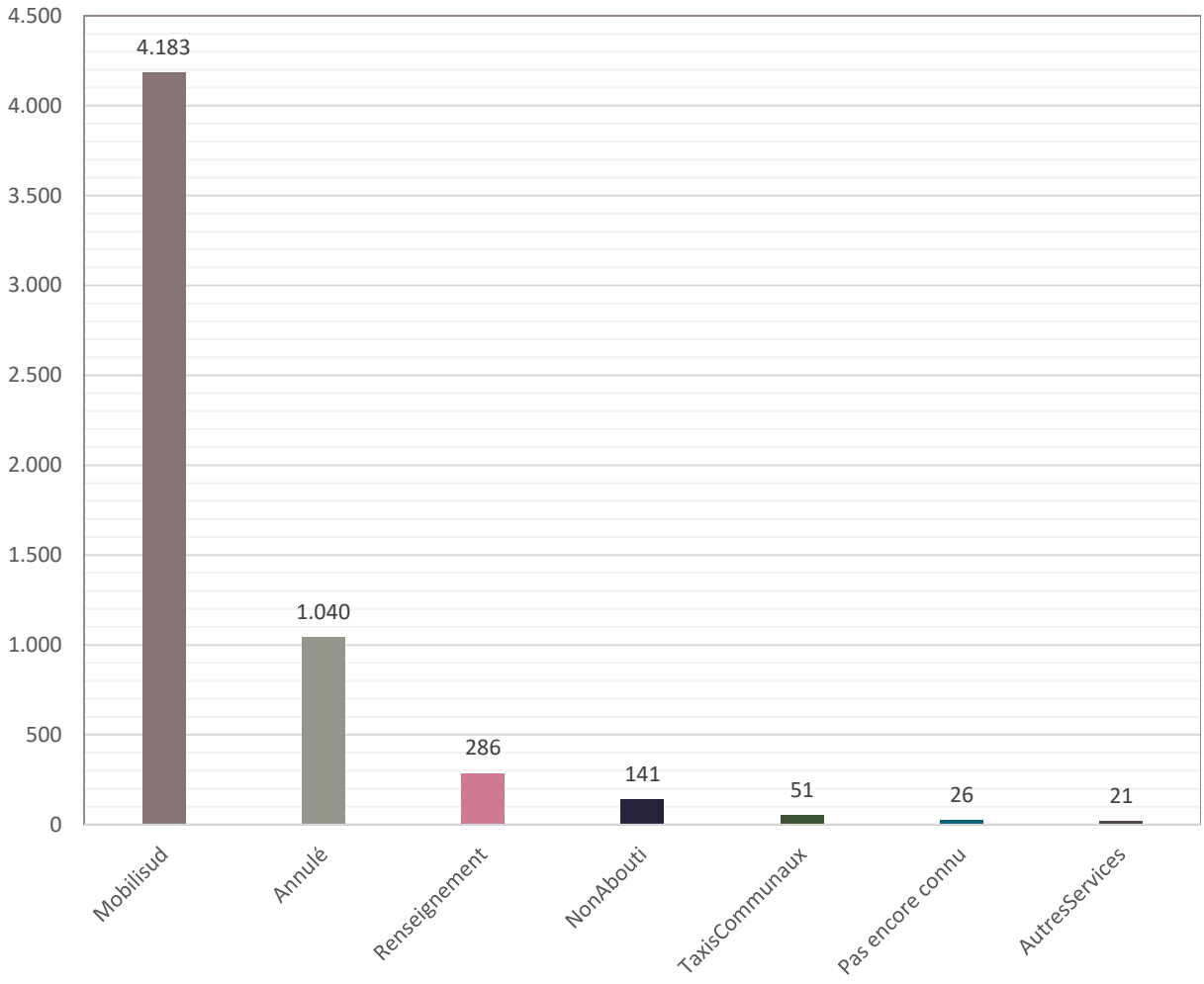
- 2 demandes n'ont pas trouvé de solution car la solution proposée était trop chère pour le citoyen.
- 55 demandes n'ont pas trouvé de solution car il n'y avait aucun opérateur ni aucun chauffeur disponible pour effectuer le déplacement (moins de 1% des demandes !)
- 84 demandes n'ont pas trouvé de solution car le délai entre la demande et le moment du déplacement était trop court (moins de 48h) pour apporter une réponse adéquate. Notons que pour les rendez-vous médicaux, les conseillers call centers tentent toujours de trouver une solution de transport, quand bien même le délai de 48h n'est pas respecté.

On constate également que seulement 72 demandes (1,25%) ont pu être prises en charge par des opérateurs locaux (souvent les taxis sociaux), alors que c'est l'option que nos conseillers tentent d'appliquer en priorité. Cela est dû au fait que bien souvent, la demande n'entre pas dans les critères imposés (lieu de destination, motif du déplacement, horaire du déplacement), ou bien que le service est déjà saturé.

Il résulte que la majorité des demandes reçues (4 183 demandes) a finalement été prise en charge par le Service TAD de Mobilisud (73%), alors qu'il ne doit s'agir que d'une solution de dernier recours, utilisée uniquement lorsqu'aucune autre alternative n'est disponible. Ce chiffre souligne l'importance cruciale du Service TAD de Mobilisud. Sans l'existence de ce service, la grande majorité des demandes seraient restées sans solution de mobilité.

Notons également que presque 18% des demandes (1 040 demandes) sont finalement annulées, malgré le traitement initial de la demande par les conseillers Mobilisud. Cela est parfois dû à des aléas indépendants de la volonté des bénéficiaires, mais il est à noter que cela entraine inévitablement une charge importante de travail administratif pour notre équipe.

Répartition des demandes par Aboutissements



*Pas encore connu : au moment de la réalisation de ces statistiques, le trajet n'a pas encore été réalisé.

V. Service de Transport à la Demande

1. Objectif du service

Lorsqu'aucun service préexistant ne peut prendre en charge la demande de transport, et seulement lorsqu'il n'y a aucune autre solution, nous mobilisons les chauffeurs volontaires Mobilisud pour effectuer le déplacement, et ce quel que soit le motif du déplacement. Nous apportons ainsi une solution physiquement et financièrement accessible au manque de solution de mobilité du territoire.

2. Conditions d'accès au service

Ce service de Transport à la demande est accessible à tous les citoyens qui respectent les 3 conditions suivantes :

- Être domicilié dans l'une des 6 communes adhérentes à ce service (Yvoir, Dinant, Houyet, Hastière, Havelange et Vresse-sur-Semois).
- Ne pas dépasser le plafond de revenu (2X le RIS).
- Avoir payé une cotisation annuelle (en 2025, 15€ pour la cotisation individuelle et 22€ pour la cotisation famille).

3. Merci aux chauffeurs volontaires

Pour assurer tous ces trajets, Mobilisud peut compter sur un pool de chauffeurs volontaires (40 chauffeurs volontaires sur l'année 2025). Selon leurs disponibilités, chaque chauffeur donne de son énergie et de son temps pour rendre service et répondre à un besoin sociétal.

Grand merci à eux !

Gérer et développer notre communauté de chauffeurs volontaires est un travail continu. Par rapport à 2023 (29 chauffeurs), nous avons déjà augmenté notre pool de chauffeurs volontaires, mais il nous faut maintenir nos efforts. Chaque année, une attention particulière est faite pour rechercher de nouveaux chauffeurs volontaires, ainsi que pour fidéliser les chauffeurs volontaires actuels.

4. Chiffres 2025

Nombre de trajets réalisés

Encore une fois, les chiffres de l'année 2025 nous montrent la grande nécessité d'existence de ce service de transport, puisque sur les 5 748 demandes reçues, 4 183 demandes (73%) ont été prises en charge par les chauffeurs volontaires Mobilisud, faute d'autre solution possible. Par rapport à 2024, les chiffre est en hausse de 2%.

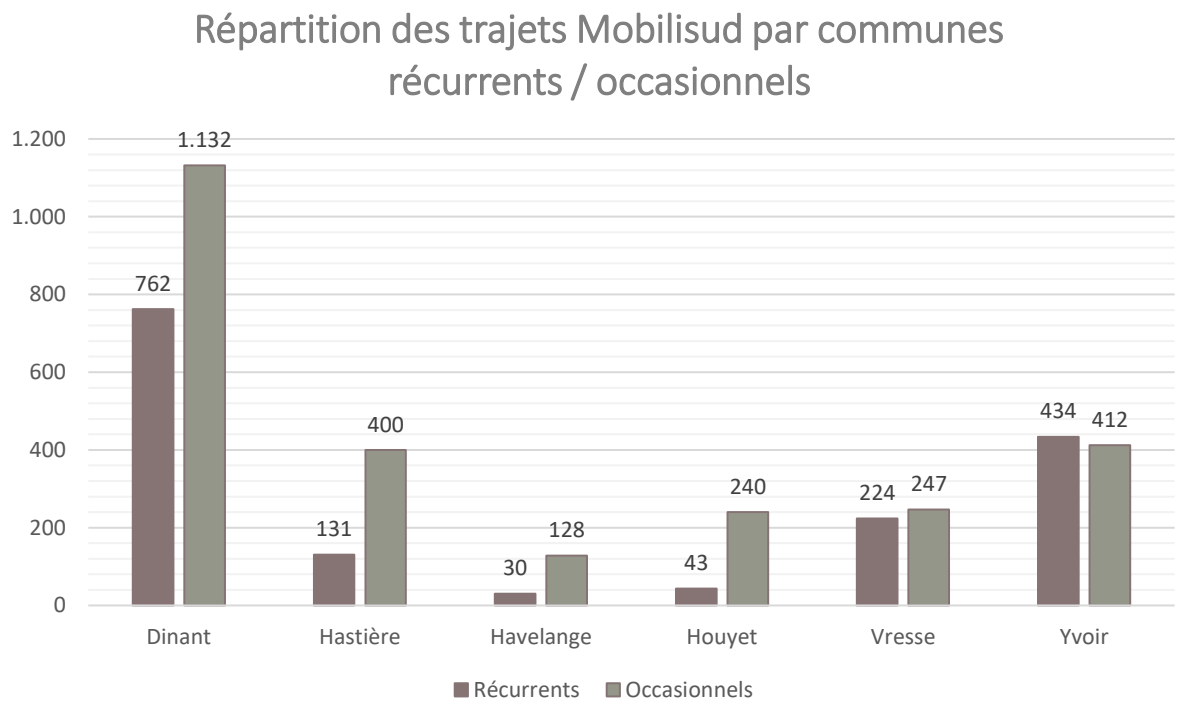
Cela correspond à une moyenne de 80 trajets chaque semaine qui ont été effectués par les chauffeurs volontaires Mobilisud sur l'année 2025 (1 aller et retour = 1 trajet).

Répartition des trajets récurrents et occasionnels

On constate qu'un nombre important des trajets réalisés par Mobilisud sont des trajets récurrents, c'est-à-dire que les trajets se répètent de manière périodique (par exemple, chaque lundi).

En effet, 1 624 trajets (39%) étaient des trajets récurrents tandis que 2 559 trajets (61%) étaient des trajets occasionnels.

Cela s'explique sans doute par le fait que la majorité des services de transports locaux n'acceptent pas de prendre en charge les trajets récurrents, car ceux-ci surchargeraient considérablement leur service.



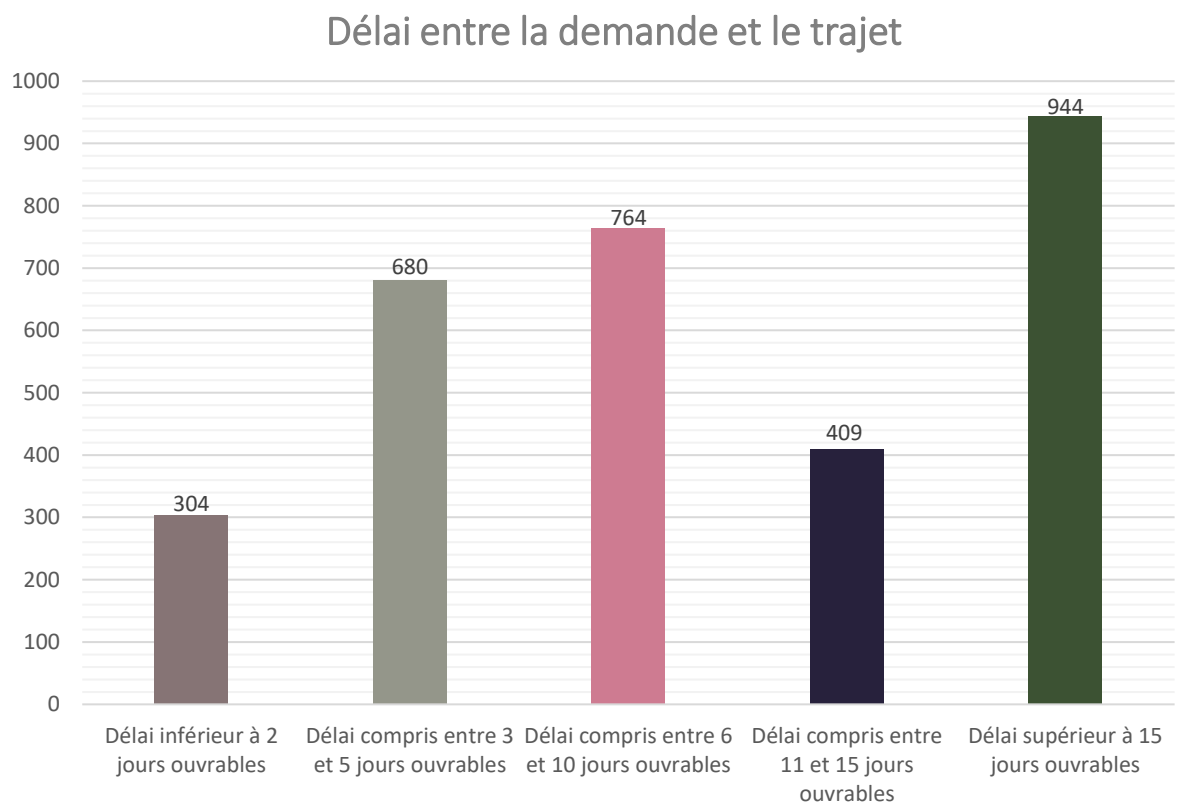
Délai pour rechercher une solution de mobilité

L'analyse des dates de demandes et de trajets permet d'évaluer le délai dont disposent les opérateurs Mobilisud pour organiser une solution de mobilité.

En 2025, sur un total de 3 101 demandes de trajets non récurrents finalement pris en charge par les chauffeurs volontaires Mobilisud, une part significative a dû être traitée dans des délais restreints :

- 10 % en moins de 2 jours ouvrables
- 22 % entre 3 et 5 jours ouvrables
- 25 % entre 6 et 10 jours ouvrables
- 13 % entre 11 et 15 jours ouvrables
- 30 % au-delà de 15 jours ouvrables

Les opérateurs de transport locaux, souvent contraints par des plannings déjà saturés ou des impératifs organisationnels, ont rarement la capacité de répondre aux demandes de dernière minute. Les chauffeurs volontaires Mobilisud jouent donc souvent un rôle clé en assurant la prise en charge de ces trajets aux délais d'action restreints.

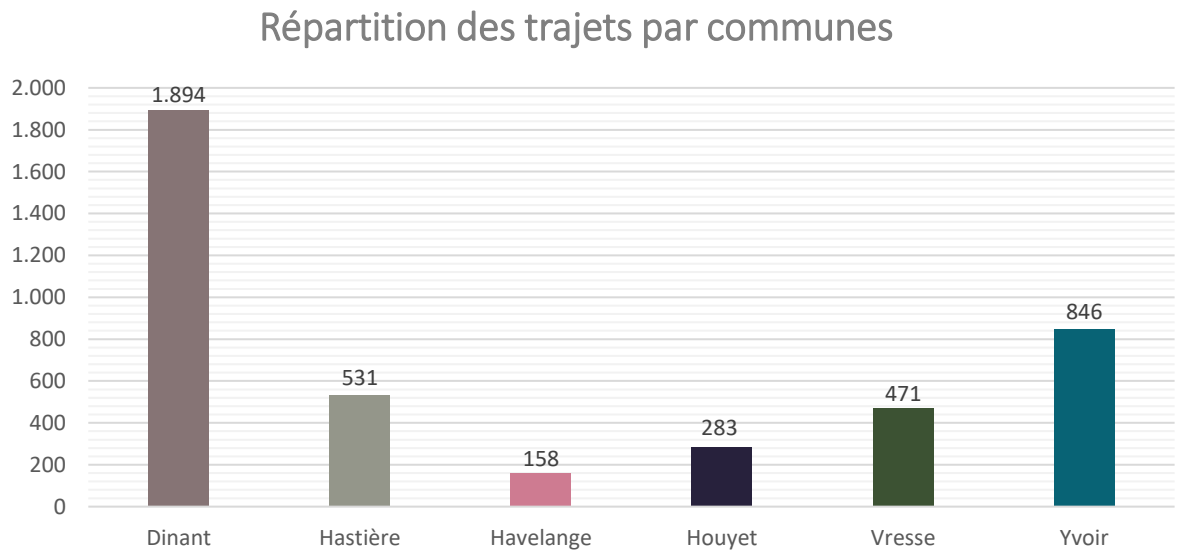


Répartition des trajets par communes

Tout comme la répartition du nombre de demandes reçues, la répartition du nombre de trajets Mobilisud par communes garde logiquement la même tendance : Dinant représente un peu moins de la moitié des trajets réalisés (45%).

Notons que la commune de Houyet a enregistré deux fois plus de trajets Mobilisud qu'en 2024 (141 trajets supplémentaires). Cela est sans doute dû à l'arrêt d'*Houyet Mobilité*, le taxi social local, à partir du 1er avril 2025.

Notons également que la commune d'Hastière a enregistré 35% de trajets Mobilisud en plus par rapport à 2024 (139 trajets supplémentaires), tandis que la commune de Vresse-sur-Semois a enregistré 12% de trajets Mobilisud en plus (52 trajets supplémentaires). A l'inverse, la commune de Dinant a enregistré 22% de trajets en moins (544 trajets en moins) tandis que la commune d'Havelange a enregistré une baisse de 30% des trajets Mobilisud (67 trajets en moins).

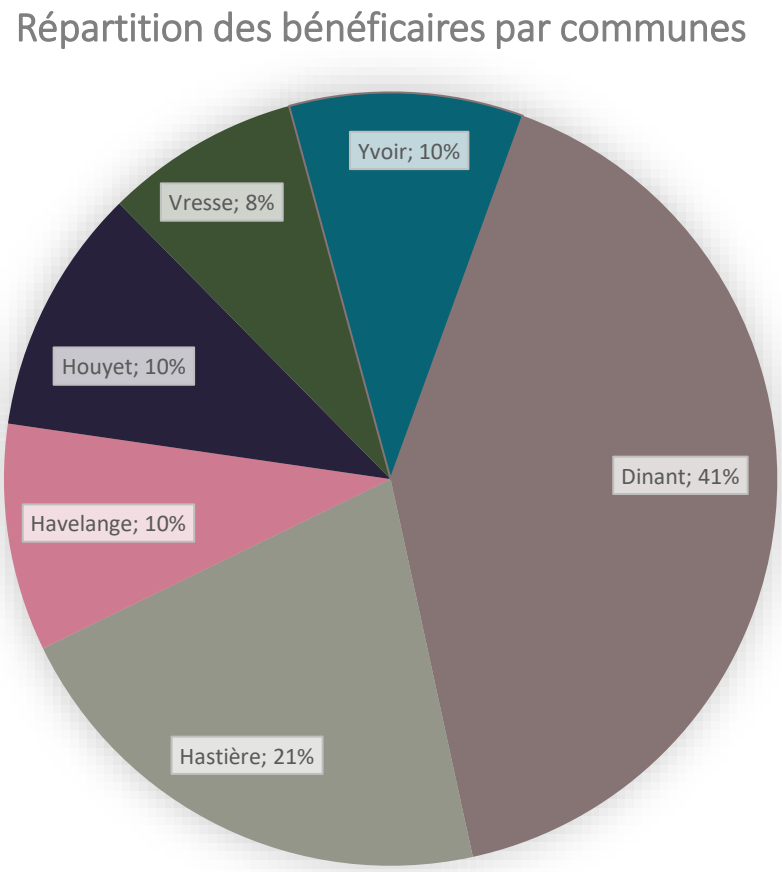


	Nbr d'habitants (au 31déc)	Pourcentage population Arrondissement	Pourcentage population Mobilisud (service TAD)	Pourcentage demandes reçues	Pourcentage trajets Mobilisud
DINANT	13.405 hab.	11,8%	32%	43%	45%
YVOIR	9.209 hab.	8,1%	22%	20%	20%
HASTIÈRE	6.075 hab	5,5%	14,5%	13%	13%
HAVELANGE	5.445 hab.	4,8%	13%	3%	4%
HOUYET	5.222 hab.	4,6%	12,5%	8%	7%
VRESSE	2.459 hab.	2,2%	6%	11%	11%
CNA	71.654 hab.	63%	/	2%	/
TOTAL	113.469 hab.	100%	100%	100%	100%

Répartition des bénéficiaires par communes

Les chauffeurs volontaires Mobilisud ont au total pris en charge les trajets de pas moins de 368 bénéficiaires sur l'année 2025, ce qui constitue une baisse de 9,5% par rapport à 2024 (407 bénéficiaires), mais constitue une hausse de 6% par rapport à 2023 (347 bénéficiaires).

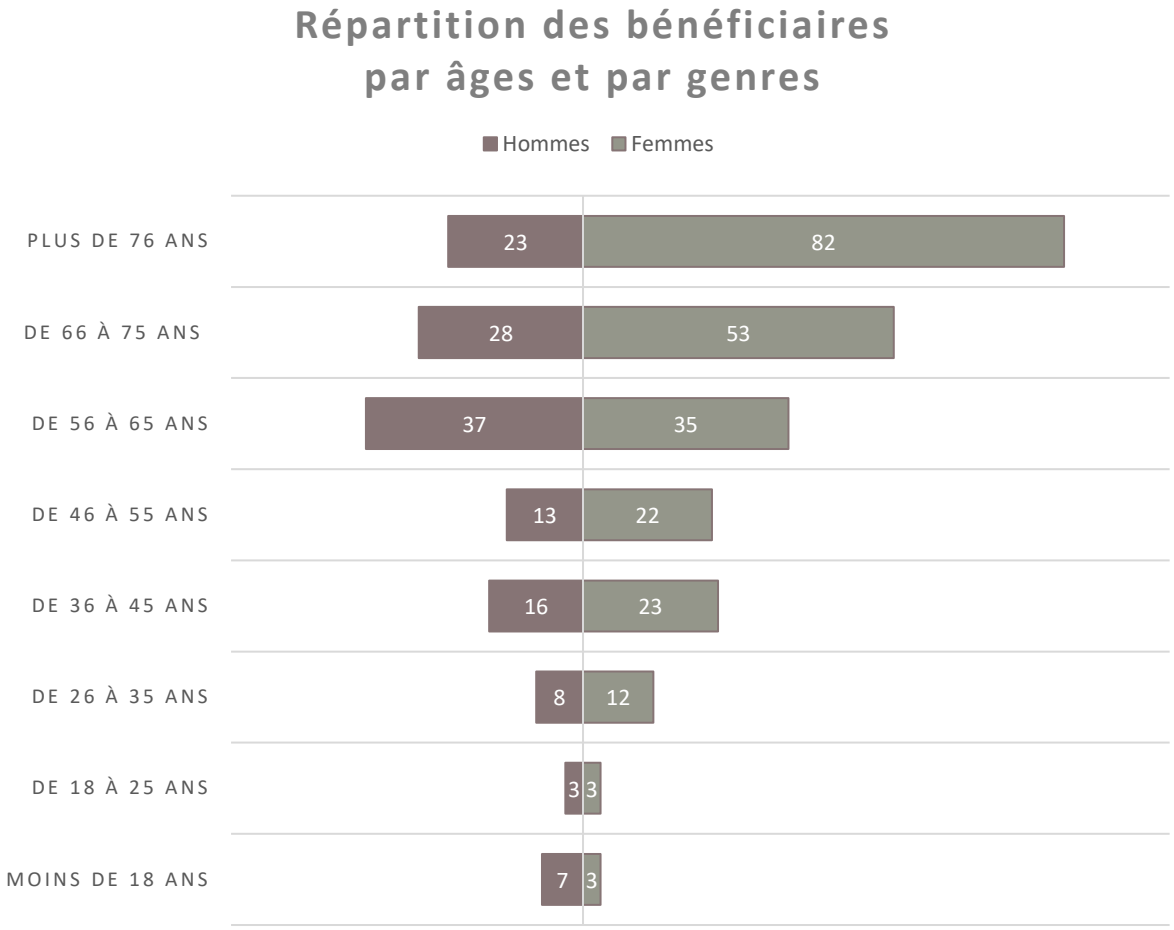
41% étaient des dinantais, 21% était des hastièrois, 10% étaient des havelangeois, 10% étaient des yvoiriens, 10% étaient des houyétois et 8% était des vressois.



Répartition des bénéficiaires par âges et par genres

Les bénéficiaires transportés par Mobilisud sont plutôt des femmes, puisqu'on comptabilise 233 femmes (63%) pour 135 hommes (37%).

Les bénéficiaires transportés par Mobilisud sont plutôt âgés, puisqu'au total, on comptabilise 70% de personnes de plus de 55 ans (258 bénéficiaires).



VI. Service d'auto-école à tarif social

Il est clair qu'avec les impératifs écologiques d'aujourd'hui, incitant à l'utilisation des transports en commun et de modes de transports plus doux, la voiture n'a pas bonne presse.

Il est clair aussi qu'elle reste encore, et restera probablement pendant plusieurs décennies encore, indispensable à la mobilité dans les zones rurales. Dans ces zones où les transports publics sont quasi inexistants et où les distances, les dénivelés et les conditions climatiques sont tels qu'utiliser le vélo n'est pas toujours envisageable, les personnes n'ayant pas accès à la voiture sont en marge de la société.

Dans les zones rurales encore plus qu'ailleurs, la voiture est synonyme d'indépendance, d'autonomie, de liberté. C'est un outil utilisé quotidiennement, et malheureusement, force est de constater qu'aucune initiative réaliste n'existe pour permettre prochainement un abandon massif de la voiture dans les villages ruraux.

Dans ce contexte, obtenir son permis de conduire est un enjeu primordial. Et l'Asbl Mobilisud l'a bien compris. Même si nous rêvons et militons pour un monde avec une réduction drastique de la flotte automobile, avec des voitures 100% partagées et fonctionnant 100% à l'énergie propre, même dans ce monde idéal, posséder son permis de conduire restera indispensable pour les habitants des zones rurales.



Pourtant, la population précarisée éprouve de grandes difficultés pour obtenir son permis de conduire. La complexité administrative ainsi que le coût élevé des formations constituent notamment des freins importants.

Pour faciliter l'obtention du permis de conduire par le public précarisé, l'Asbl Mobilisud a mis en place, en collaboration avec une auto-école agréée, des cours théoriques et pratiques. Le service offre un conseil et une assistance administrative gratuite, et des tarifs de cours avantageux.

Ce service est en place depuis 2019, et ouverts aux jeunes, aux demandeurs d'emploi et aux personnes émanant du CPAS ou des mutuelles des communes adhérentes à Mobilisud.

En début d'année 2025, le bon fonctionnement du service fût mis à mal par l'augmentation soudaine des tarifs de formations, rendant l'offre Mobilisud moins attrayante. Cela transparait d'ailleurs au travers des chiffres, puisque seulement 13 bénéficiaires ont passés leur permis via Mobilisud en 2025 (10 pour la formation théorique et 3 pour la formation pratique).

Mobilisud a alors décidé de rebondir et d'entamer une réflexion poussée sur la faisabilité de développer une nouvelle offre, qui puisse mieux répondre aux besoins des citoyens de notre territoire.

Cette réflexion a tout d'abord débuté par l'analyse en profondeur des réglementations encadrant le secteur du permis de conduire et des auto-écoles.

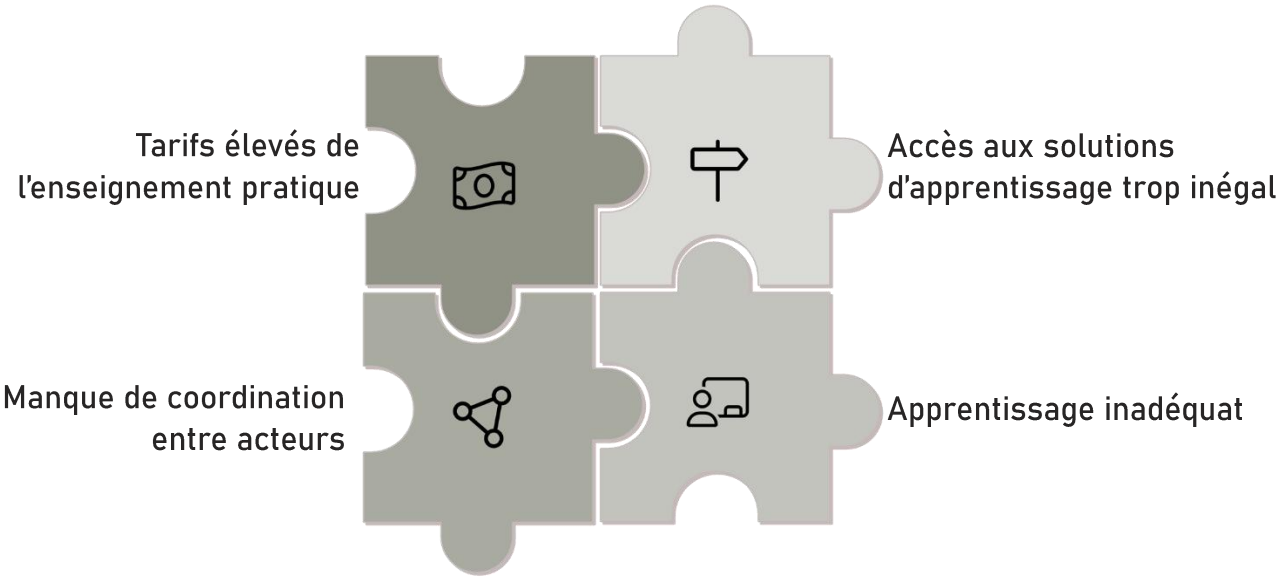
Elle s'est ensuite poursuivie par la réalisation d'un répertoire de toutes les initiatives liées à la formation à la conduite accessibles aux citoyens des 15 communes de l'Arrondissement de Dinant. Ainsi, plus de 80 partenaires du territoire ont été contactés : CPAS, PCS, ATL, Maisons de jeunes, AMO, CISP, bureaux de l'emploi, mutualités, Régie de Quartiers, associations, Centres d'accueil, écoles secondaires, auto-écoles, instructeurs indépendants… Ces nombreux contacts nous ont permis de :

- Dresser un inventaire complet des initiatives présentes sur le territoire.
- Constater le vif intérêt de beaucoup de partenaires pour le développement futur d'une offre de formation sur leur territoire.
- Fixer les prémices de potentiels futurs partenariats.

Nous avons ainsi relevé que seulement 1 CPAS, 4 PCS, 2 ATL, 3 mutualités, 1 Régie de Quartiers, 1 CISP, 2 asbl, 2 écoles secondaires et 1 AMO ont une initiative de formations au permis de conduire sur le territoire. Tandis que seulement 5 auto-écoles et 2 instructeurs indépendants sont implantés sur l'Arrondissement.

Une analyse plus poussée de ces offres de formations nous a permis de constater que :

- L'enseignement pratique est monopolisé par les auto-écoles agréées, à des tarifs élevés.
- L'enseignement théorique est organisé de manière éclatée et isolée, selon les missions des différents organismes, et spécifiquement réservé à leur public. Aucune coordination n'existe entre les différents acteurs.
- Certaines communes isolées sont dépourvues de toute initiative relative au permis.
- L'offre de formation théorique est rarement adaptée aux personnes présentant des difficultés d'apprentissage.



Ces constats ont été présentés à la *Fabrique à Initiatives*, et celle-ci a marqué un vif intérêt pour la thématique. Elle a souhaité faire accompagner *Mobilisud* et ce projet par *SAW-B*, une agence-conseil au développement d'initiatives en économie sociale.

Avec le soutien de *SAW-B*, l'année 2026 sera donc consacrée à étudier cette question de développement d'une offre de formations au permis de conduire sur notre territoire, qui puisse apporter une solution aux problématiques relevées et puisse ainsi réellement répondre aux besoins des citoyens.

La conclusion en sera certainement un changement en profondeur du fonctionnement et de l'offre de notre service auto-école.

VII. Service Référent Mobilité

Ce service a pour mission d'impulser un changement de vision et de comportement sociétaux, afin qu'une proportion plus importante des besoins de mobilité soient assouvie par des alternatives à la voiture individuelle[1].

Dans nos zones rurales, la voiture individuelle est souvent la seule solution valorisée. Pourtant, d'autres alternatives à la voiture individuelle peuvent également répondre à certains besoins de mobilité.

Voici une liste non exhaustive d'alternatives qui pourraient être développées : voiture partagée, covoiturage, auto-stop, marche, vélo, véhicules motorisés 2 roues, navettes, véhicules légers intermédiaires…

Les communes de notre territoire sont cependant des communes rurales de petite taille, où la mobilité est trop rarement une priorité, faute bien souvent de moyens et de personnel spécialisé dans le domaine. Ce nouveau service pourrait donc particulièrement intéresser les communes qui n'ont pas de conseiller en mobilité, ou ont peu de moyens pour développer des projets Mobilité en interne. L'idée ici est de se mettre à la disposition des communes du territoire, afin d'apporter notre expertise et notre soutien au développement de projets de mobilité, répondant aux besoins et spécificités du territoire communal. Par la suite, les projets spécifiques développés pourraient être dupliqués dans d'autres communes.



[1] Le terme « voiture individuelle » peut englober la notion de possession individuelle d'un véhicule, *ou bien* la notion d'utilisation individuelle d'un véhicule (autosolisme).

1. Formations à la Mobilité douce dans les écoles

Ce projet fut initié en tant que projet pilote sur le territoire de la commune d'Hastière.

Après analyse, le souhait dans la commune d'Hastière était de mettre en place des formations à la Mobilité douce et à la Sécurité Routière pour les élèves des écoles primaires.

L'objectif était d'initier, familiariser et sensibiliser les électeurs de demain aux modes de mobilité doux.

Dans un climat de plus en plus prégnant de prise de conscience écologique, les enjeux liés à la mobilité s'intensifient. La manière dont nous nous déplaçons au quotidien aujourd'hui ne sera plus la même demain, les pratiques changent ou sont inévitablement vouées à changer. Les problématiques de mobilité sont et seront d'autant plus importantes dans les zones fortement rurales, c'est-à-dire dans notre belle et chère région. Nos enfants doivent y être préparés.

Il est nécessaire de sensibiliser dès le plus jeune âge les futurs citoyens à ces enjeux de mobilité. Il est tout aussi important d'apporter à ces enfants le bagage nécessaire afin qu'ils puissent se déplacer en toute sécurité sur la voie publique.

Les formations ont été organisées pour la première fois dans les 5 écoles primaires de la commune d'Hastière en 2024, en septembre et octobre, et c'est plus de 230 élèves, de la 1ère à la 6ème primaire, qui ont été formés à la mobilité et à la sécurité routière.

La formation s'est articulée autour de 3 modules :

- Formation à la mobilité piétonne pour les élèves de la 1ère et 2ème primaire : apprendre à se déplacer en toute sécurité sur la voie publique (usager piéton).
- Formation à la mobilité cycliste pour les élèves de 3ème et 4ème primaire : apprendre à manier son vélo (habilité, freinage, équilibre…), par des exercices en milieu protégé (cour de récré).
- Formation à la mobilité cycliste pour les élèves de 5ème et 6ème primaire : apprendre la signalisation et les règles de base pour se déplacer à vélo en toute sécurité sur la voie publique, avec exercices pratiques sur route, aux abords de l'école.

Le tout de manière didactique et ludique, appliqué aux particularités de l'environnement routier de chaque école.

Ce cycle de formations a connu un vif succès, autant auprès des élèves que des professeurs ou des directeurs d'écoles. Le souhait de tous est de pouvoir pérenniser ce projet.

De plus, il est nécessaire que ces formations soient dispensées tous les deux ans, afin de permettre à chaque élève de suivre l'ensemble du cursus mobilité au cours de ses six années d'enseignement primaire.

Mobilisud souhaite donc réorganiser ces formations dans les écoles d'Hastière en septembre-octobre 2026.

La tâche s'est cependant avérée compliquée, puisque le financement qui avait été obtenu pour la réalisation du projet en 2024 n'était plus envisageable pour 2026.

En 2025, nous avons donc multiplié les appels à projets et demandes de soutien divers (*Action Vivre Ensemble*, *Centre Culturel Régional*, *Fondation Roi Beaudoin*, *Loterie Nationale*…).

C'est finalement un partenariat avec le Centre Culturel d'Hastière qui permettra de concrétiser le projet en 2026. Un partenariat judicieux qui mettra en lumière le lien étroit entre accès à la mobilité et accès à la culture.

Mobilisud souhaite étudier la possibilité d'élargir ce projet à d'autres communes du territoire. En 2025, le projet a été envisagé dans les écoles de Havelange, et des contacts avec l'échevine de l'Enseignement et les directeurs d'écoles ont été pris. Malheureusement, nous n'avons à ce jour pas pu trouver de financement, mais restons bien évidemment attentifs aux opportunités pour l'avenir.



2. Etudes des besoins en mobilité

Afin de garantir la pertinence des futurs projets, une phase préalable d'étude des besoins est nécessaire. Celle-ci a été lancée en 2025 sur l'ensemble des six communes adhérentes.

Cette démarche vise à objectiver les pratiques de mobilité existantes, à identifier les problématiques rencontrées par les habitants, ainsi qu'à repérer les opportunités de développement de solutions innovantes et adaptées au milieu rural.

L'étude repose sur une méthodologie mixte combinant :

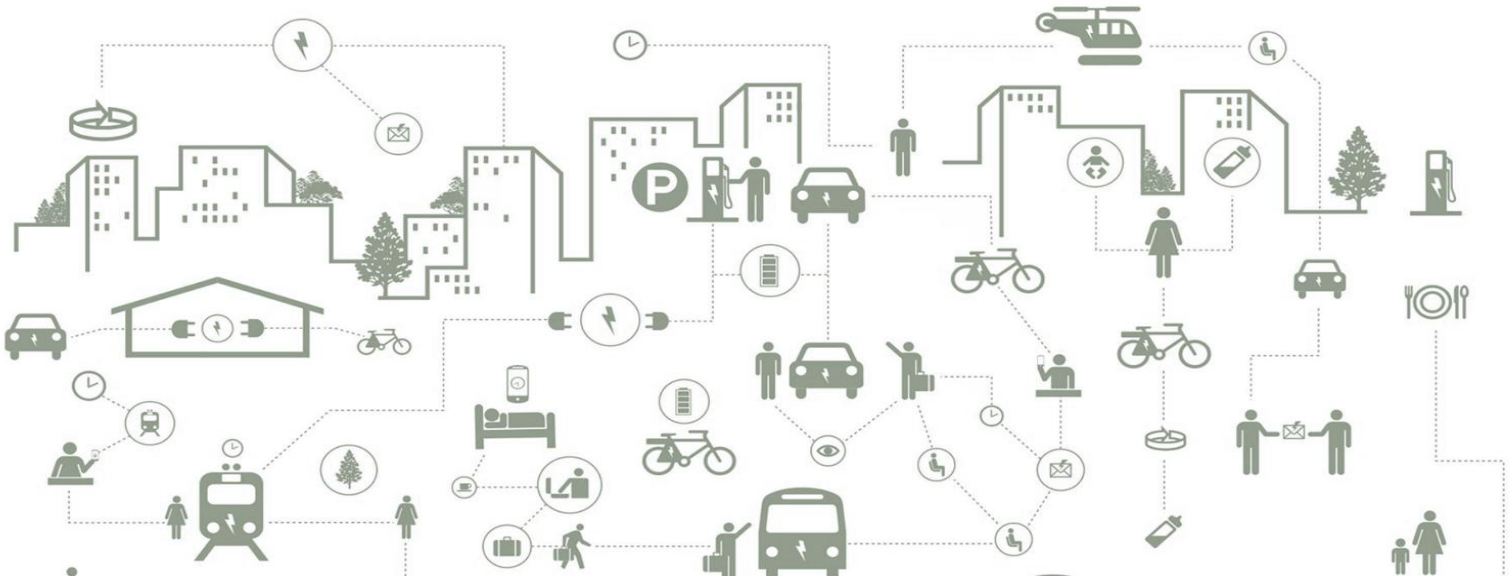
→ une analyse de données quantitatives et documentaires (plans communaux de mobilité, plans communaux de développement rural, données statistiques régionales et fédérales, offre de transport existante, cartographies, etc.) ;

→ une collecte de données qualitatives, incluant des entretiens semi-directifs avec les acteurs locaux (élus, agents communaux, responsables de services) ;

→ pour chaque commune, les résultats de cette étude pourraient se conclure par une consultation citoyenne, organisée à travers des enquêtes de terrain (présence sur des lieux de vie tels que marchés, écoles, hôpitaux) et des moments d'échanges collectifs. L'objectif ici étant de tester et confronter les projets envisagés.

Ce travail, actuellement en cours, permettra d'aboutir à la production de fiches synthétiques par commune, mettant en lumière les spécificités locales, les besoins identifiés et des pistes d'actions concrètes.

Les résultats de cette étude, attendus pour juillet 2026, constitueront une base essentielle pour orienter les premières expérimentations du nouveau service et amorcer une dynamique territoriale en faveur de mobilités alternatives.



VIII. Conclusion

Pour l'année 2025, **QUELQUES CHIFFRES CLEFS** :

- **5.748** demandes reçues
- **40** chauffeurs volontaires
- **368** bénéficiaires transportés par nos chauffeurs volontaires
- **4 183** trajets réalisés par nos chauffeurs volontaires
- **13** permis de conduire théoriques ou pratiques passés via MobiliSud
- **6** communes adhérentes à MobiliSud pour bénéficier des services TàD et Auto-école

Pour l'année 2026, **NOS PROJETS :**

- Continuer à assurer une permanence téléphonique tous les jours ouvrables de l'année
- Continuer à apporter une solution de transport à plus de 97% des demandes
- Fidéliser nos chauffeurs actuels et recruter de nouveaux chauffeurs volontaires
- Mieux nous faire connaitre auprès des citoyens qui en ont besoin, en réalisant une large promotion des services
- Nous positionner en tant que Centrale Locale de Mobilité du territoire de l'Arrondissement de Dinant
- Elargir l'accès au permis de conduire en proposant des formations en zones rurales isolées
- Pérenniser et dupliquer le projet de formations mobilité douce dans les écoles primaires
- Travailler en collaboration avec les communes et leurs conseillers en mobilité pour développer des projets de mobilité innovante spécifiques aux besoins de leur territoire



IX. Partenaires